

CONVOCATION – Session 2026

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

ASSISTANT·E DENTAIRE CFC

Cheffe-experte :

Madame Sandra Langevillier-Cavallo

Tél. prof. : 079 594 59 12

Courriel : sandracavallo94@gmail.com

DIRECTIVES

Les candidat·e·s doivent avoir leur carte d'identité ou carte d'étudiante et la poseront sur la table !

Présence

Les candidat·e·s seront présent·e·s **15 minutes** avant l'heure prescrite par l'horaire des examens. Tout retard ou absence injustifiés seront sanctionnés par la note de 1.0.

Examens

Les candidat·e·s déposeront leurs effets personnels (veste, sacs, plumier et autres) sous les tables et ne poseront sur la place de travail que leur carte d'identité ou carte d'étudiant·e, les crayons, règle, gomme et autres moyens auxiliaires autorisés selon les instructions aux candidat·e·s. Lors de l'examen, la recherche dans une poche de veste ou dans un sac peut se faire, mais **uniquement à la demande**.

Durant les examens écrits, les candidat·e·s ne pourront quitter leur place de travail que durant les périodes de **pause** mentionnées par le programme. Les autres absences exceptionnelles devront faire l'objet de **l'accord des surveillant·e·s**.

Documents

Les formules d'examen, le papier et le papier brouillon seront mis à disposition. Les candidat·e·s prendront soin d'indiquer leur nom, prénom et numéro de candidat·e sur toutes les feuilles qui seront rendues, brouillons compris.

L'utilisation de documents personnels autres que ceux autorisés est **strictement interdite**.

Téléphone portable et montre connectée

Aucun téléphone portable ni aucune montre, connectée ou pas, ne seront admis dans la salle d'examen sous peine d'exclusion du/de la candidat·e.

Indiscipline et abus

En cas d'absence injustifiée, d'indiscipline ou de manquement grave durant l'examen (telle que fraude ou tentative de fraude), les candidat·e·s sont exclu·e·s de la procédure de qualification. Le renvoi est considéré comme un échec. Les candidat·e·s ne peuvent se prévaloir d'aucun acquis.

CULTURE GÉNÉRALE

L'examen de culture générale aura lieu le **vendredi 29 mai 2026**, selon la convocation qui sera adressée séparément aux candidat·e·s concerné·e·s.

EXAMENS PRATIQUES EN CLASSE ALLEMAND ET EXECUTION DE TÂCHES ADMINISTRATIVES		
<p>Vendredi 29 mai 2026 de 14h00 à 16h00</p> <p>CPNE site Progrès Rue du Progrès 40 2300 La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Le matériel autorisé pendant les deux épreuves est le dossier de formation.</p>	
<p>14h00 Salle A426</p> <p>Surveillantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marisa Soares Valente • Lilia Brand 	<p>Connexion sessions Dentagest</p>	<p>Candidat·e·s n° :</p> <p>NE.23.1418 BE.23.1968 JU.23.1969 BE.23.1970 NE.23.2046 NE.23.0439 NE.23.2088 NE.23.1502 NE.25.2585 NE.23.2722 NE.23.1285 NE.23.0215 NE.23.0999 NE.23.0425 BE.23.1966 NE.24.0817</p>
<p>14h00 Salle A 522</p> <p>Surveillantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sandra Ferraro • Thibaut Trachsel 	<p>Connexion sessions Dentagest</p>	<p>Candidat·e·s n° :</p> <p>NE.23.0380 NE.23.0606 NE.23.1284 NE.23.2772 NE.23.1355 JU.22.2069 BE.26.0424 NE.23.0608 JU.23.1987 NE.23.0447 BE.23.1965 NE.23.0479 NE.23.0478 NE.23.0806</p>

<p>De 14h15 à 15h15</p> <p>Salle A426</p> <p>Durée de l'examen - 30 min.</p> <p>15 min. par tâche + temps impression + temps supplémentaire pour les candidat·e·s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages</p> <p>Surveillantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marisa Soares Valente • Lilia Brand 	<p>EXÉCUTION DE TÂCHES ADMINISTRATIVES</p>	<p>Candidat·e·s n° :</p> <p>NE.23.1418 BE.23.1968 JU.23.1969 BE.23.1970 NE.23.2046 NE.23.0439 NE.23.2088 NE.23.1502 NE.25.2585 NE.23.2722 NE.23.1285 NE.23.0215 NE.23.0999 NE.23.0425 BE.23.1966 NE.24.0817</p>
<p>De 14h15 à 15h15</p> <p>Salle A522</p> <p>Durée de l'examen - 30 min.</p> <p>15 min. par tâche + temps impression + temps supplémentaire pour les candidat·e·s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages.</p> <p>Surveillantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sandra Ferraro • Thibaut Trachsel 	<p>EXÉCUTION DE TÂCHES ADMINISTRATIVES</p>	<p>Candidat·e·s n°:</p> <p>NE.23.0380 NE.23.0606 NE.23.1284 NE.23.2772 NE.23.1355 JU.22.2069 BE.26.0424 NE.23.0608 JU.23.1987 NE.23.0447 BE.23.1965 NE.23.0479 NE.23.0478 NE.23.0806</p>
<p>De 15h40 à 16h00</p> <p>Salle A311</p> <p>Durée de l'examen -15 min.</p> <p>Temps supplémentaires pour les candidat·e·s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages.</p>	<p>ALLEMAND COMPRÉHENSION AUDITIVE</p>	<p>Tou·te·s les candidat·e·s</p> <p>➤ <i>sauf BE.22.2462</i></p> <hr/> <p>Surveillant·e·s :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lilia Brand • Sandra Ferraro • Virginie Haehner Manzardo • Marisa Soares Valente • Thibaut Trachsel

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES - ÉCRITS		
Mardi 2 juin 2026 de 08h30 à 14h50	AULA CPNE – site Progrès Rue du Progrès 40 2300 La Chaux-de-Fonds	
De 08h30 à 10h00 Durée de l'examen - 75 min. 08h33 (candidat·e·s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages) 08h45 (tous)	MISE EN ŒUVRE DE PROCESSUS DE SOINS GÉNÉRAUX ASSISTANCE LORS DE SOINS SPÉCIFIQUES	Tou·te·s les candidat·e·s Surveillant·e·s : • Lilia Brand • Jasmine Delacroix • Sandra Ferraro • Maëlle Longchamp
De 10h30 à 11h05 Durée de l'examen - 30 min. 10h30 - candidat·e·s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages. 10h35 (tous)	PRISE EN CHARGE DES PATIENTS	Tou·te·s les candidat·e·s Surveillant·e·s : • Lilia Brand • Jasmine Delacroix • Sandra Ferraro • Maëlle Longchamp
De 13h00 à 13h55 Durée de l'examen - 45 min. 13h03 - candidat·e·s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages. 13h10 (tous)	APPLICATION DES PRESCRIPTIONS ET DES MESURES D'HYGIÈNE EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ENTRETIEN	Tou·te·s les candidat·e·s Surveillant·e·s : • Lilia Brand • Jasmine Delacroix • Sandra Ferraro • Maëlle Longchamp
De 14h15 à 14h50 Durée de l'examen - 30 min. 14h15 - candidat·e·s au bénéfice de mesures de compensation des désavantages. 14h20 (tous)	UTILISATION D'OUTILS DE DIAGNOSTIC PAR IMAGERIE	Tou·te·s les candidat·e·s Surveillant·e·s : • Lilia Brand • Jasmine Delacroix • Sandra Ferraro • Maëlle Longchamp

TRAVAUX PRATIQUES EN CABINET

Travaux pratiques en médecine dentaire : mesures d'hygiène ; assistance et prise en charge du patient ; administration ; utilisation d'outils de diagnostic par imagerie.

Les candidat·e·s doivent prendre contact avec le cabinet dentaire **avant** la journée de l'examen.

Les candidat·e·s doivent être présent·e·s au cabinet à **08h00** et se munir de :

- leur dossier de formation dûment complété ;
- des porte-films utilisés dans leur cabinet, à l'exclusion des systèmes se fixant directement sur le tube radiogène ;
- d'une tenue de clinique.

Durée de l'examen : 2h15

EXAMENS DANS LES CABINETS DENTAIRES		
Mardi 9 juin 2026 et Mercredi 10 juin 2026	TRAVAUX PRATIQUES	Tou·te·s les candidat·e·s Voir planning annexé

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Aucun palmarès ne sera communiqué avant la cérémonie de remise des certificats.

Une liste alphabétique des candidat·e·s neuchâtelois·es ayant réussi l'examen sera publiée **sur le site www.ne.ch/examens**. Les autres candidat·e·s doivent se renseigner auprès du service de la formation professionnelle de leur canton.

Les candidat·e·s ayant échoué seront avisé·e·s personnellement par téléphone au plus tard **mardi 16 juin 2026 au matin**.

La décision d'échec sera notifiée aux candidat·e·s neuchâtelois·es par lettre recommandée.

Pôle Santé, Arts, Nature
Office des apprentissages

Annexes :

- Liste des candidat·e·s
- Planning Travail pratique
- Guide pour les procédures de qualification

Distribution :

- Aux candidat·e·s
- Aux expert·e·s et membres de la CEFA
- Au CPNE Pôle Santé-Social
- Au SFP BE/JU